

Les armoiries du nouveau délégué apostolique, décorées du sacré pallium, portent d'azur, au foudre d'or (armes parlantes) aux ailes déployées et perché sur un rocher de Sinople; au chef d'argent chargé du bras de N. S. Jésus-Christ et de celui de saint François d'Assise surmonté d'une croix d'azur; et pour devise celle de saint François : DEUS MEUS ET OMNIA.

M. CHANOINE D'AGRIGENTE.

Miss. apost. Vicaire général de Syra,

Chanoine de plusieurs diocèses de France et d'Italie.

Lyon le 8 septembre 1899, en la fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Le nouveau délégué apostolique

L'établissement d'une délégation permanente, — décidé en principe depuis cinq à six ans, — est maintenant un fait accompli.

Nous nous en réjouissons, parce qu'elle aura nécessairement pour effet de resserrer les liens qui nous unissent au Saint-Siège; parce que les délégations passagères que nous avons eues dans le passé, pour des raisons diverses, n'ont pas été heureuses dans leur mission; parce que le représentant officiel du Vatican, vivant au milieu de nous, aura l'occasion de constater la direction sage et prudente imprimée, en toute circonstance, par l'Episcopat canadien, et de se renseigner fidèlement sur une foule de questions de la plus haute importance. Témoin oculaire et auriculaire de tous les faits qui se produiront dans notre pays, de tous les courants — bons et mauvais — qui se dessineront, il pourra difficilement se tromper ou être trompé. Pour toutes ces raisons, les vrais catholiques doivent se réjouir, et n'ont rien à redouter de l'établissement d'une délégation permanente.

La *Semaine Religieuse* de Québec s'empresse donc de présenter ses respectueux hommages à Son Excellence Mgr le Délégué, ses souhaits de bonheur pendant son séjour au Canada, et de succès dans une mission que tous les bons catholiques s'efforceront de lui rendre douce et agréable.

D. G.

Nations catholiques et protestantes

L'une des manies du jour, c'est de comparer la prospérité actuelle des nations catholiques et des nations protestantes pour